

MESSAGE DE RENTREE

A DESTINATION DES PROFESSEURS D'ECONOMIE ET GESTION, HOTELIERIE ET RESTAURATION

Papeete, le 1er août 2021

Chers et chères collègues,

En cette nouvelle rentrée scolaire, je souhaite à tous les professeurs d'économie et gestion, hôtellerie, restauration et tourisme une très bonne année scolaire 2021-2022, pleine de réussites professionnelles et d'innovations pédagogiques au service de tous les élèves polynésiens. Je souhaite la bienvenue à nos collègues MAD nouvellement nommés en Polynésie française et adresse mes félicitations aux 17 lauréats des concours internes et externes (11 lauréats des concours externes et 6 lauréats des concours internes). Je remercie les collègues enseignants ayant accepté de les tutorer cette année ainsi que les tuteurs et formateurs INSPE investis dans l'accompagnement des professeurs stagiaires. Les professeurs contractuels bénéficieront également d'un accompagnement au PAF qui leur permettra d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions et, pour ceux qui le souhaitent, de préparer les concours de recrutement.

Je tiens à saluer l'engagement et le travail des enseignants d'économie et gestion durant l'année scolaire 2020-2021, année de mise en œuvre de la réforme du lycée en terminale technologique et de poursuite de la transformation de la voie professionnelle, également marquée par les adaptations rendues nécessaires par la crise sanitaire, notamment en matière de certification. Cet engagement s'est traduit par la volonté de ne laisser aucun élève au bord du chemin. Il est nécessaire de poursuivre cet accompagnement pour combattre l'absentéisme, voire le décrochage. La mobilisation des équipes pédagogiques a permis d'obtenir de très bons résultats aux examens qu'il sera utile d'analyser finement, en complément d'autres indicateurs de performance de notre action collective.

Cette année encore, vous serez accompagnés et formés, notamment dans le cadre du plan académique de formation, non seulement sur les récentes évolutions des programmes et référentiels, les nouvelles modalités des épreuves d'examen, mais aussi sur de nouvelles thématiques, telles que, par exemple, le numérique pédagogique, l'apport des neurosciences, l'élaboration de contextes locaux et de monographies, la liaison bac-3/bac+3, l'enseignement de l'économie et gestion dans le secteur industriel, etc. D'autres formations pourront se déployer en fonction des besoins qui viendraient à émerger.

La carte des formations évolue avec l'ouverture de la mention complémentaire Services Numériques aux Organisations (SNO) au lycée de Faa'a, et de la mention complémentaire Pâtissier, chocolatier, confiseur, glacier au lycée hôtelier de Tahiti. L'année 2021-2022 verra également la première session d'examen de deux BTS récemment implantés sur le territoire, le BTS Communication du lycée Diadème et le BTS Management Opérationnel de la Sécurité (MOS) du lycée de Faa'a. Par ailleurs, le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) de l'hôtellerie et de la restauration du Pacifique « tradition de l'accueil et du partage en Polynésie française » se déploiera, après l'habilitation obtenue par arrêté du 27 juillet 2021 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043868100> et dont l'établissement support est le lycée hôtelier de Tahiti. Ce premier CMQ polynésien permettra de mettre en synergie les nombreux acteurs du secteur de l'hôtellerie restauration pour développer une offre de formations professionnelles, technologiques et générales relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue. Le CMQ facilitera également l'insertion des bénéficiaires dans l'emploi aux différents niveaux de qualification.

Quel que soit le statut ou l'expérience de chacun et chacune, nous formons une communauté professionnelle, celle de l'Economie et gestion en Polynésie française, elle-même en réseau avec la communauté nationale. Cela implique, pour la réussite des élèves qui nous sont confiés, et surtout dans un contexte d'éclatement géographique et de crise sanitaire, d'être en veille permanente, de mutualiser, collaborer et coopérer. Pour ce faire, un groupe Viaeduc, réseau social des professionnels de l'éducation, a été créé l'an dernier « Economie et gestion en Polynésie française » <https://www.viaeduc.fr/group/22164>. Merci de vous y inscrire si cela n'est déjà fait. Cet espace, animé par les professeurs chargés de mission, permet d'échanger, de partager librement vos projets, productions et interrogations à propos de l'actualité de la discipline, tant sur les rénovations en cours que sur les questions didactiques et pédagogiques. Notre discipline est riche de multiples compétences et expertises. Partageons-les pour oeuvrer ensemble à la réussite de tous les élèves. De même, plusieurs listes de diffusion sont actives : ecogestion@ac-polynesie.pf (pour les professeurs d'économie et gestion de PF), ecogestion-lp@ac-polynesie.pf (pour les professeurs de la voie professionnelle), ecogestion-hotellerie@ac-polynesie.pf (pour les enseignants en hôtellerie-restauration) et ecogestion-lyc@ac-polynesie.pf (pour les enseignants de la voie technologique et en STS). Je rappelle que pour correspondre, seule la messagerie professionnelle est utilisée. Par ailleurs, une base de données permettant d'identifier les classes que vous avez en charge et les enseignements dispensés cette année sera à compléter dès les prochaines semaines.

Pour compléter ces canaux de communication, des réunions en ligne régulières se tiendront à l'attention des coordonnateurs et coordonnatrices des enseignements d'économie et gestion des établissements de Polynésie française.

Voie technologique

L'année 2020-2021 fut marquée par la première session du baccalauréat rénové et, notamment l'épreuve du grand oral. Pour développer les capacités argumentatives et l'oralité des élèves, la collaboration des professeurs de première et de terminale est indispensable pour l'élaboration d'une stratégie commune tout au long du cycle terminal. Les oraux de la session ont permis de révéler les forces des élèves mais aussi leurs difficultés. A cet égard, un travail plus approfondi sera mené dans le cadre du PAF au cours de l'année. J'invite les professeurs à répondre au questionnaire transmis au mois de juillet afin de collecter les derniers retours d'expérience des examinateurs au grand oral. De même, le partage et la mutualisation de contextes locaux et de monographies se développera au cours de l'année dans le cadre des enseignements de spécialité.

La note de service du 28 juillet 2021 précise les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat général et technologique applicables à compter de la session 2022. Elle abroge et remplace la note de service du 23 juillet 2020 relative aux modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021.

Les cinq épreuves terminales représentent 60% des coefficients au titre des enseignements obligatoires. Elles sont constituées des épreuves anticipées de français (coefficient 10), de l'épreuve de philosophie (coefficient 4), de deux épreuves d'enseignement de spécialité (management, sciences de gestion et numérique, et droit, économie, en série STMG, et, en série STHR, économie et gestion hôtelière, et sciences et technologies culinaires et des services-enseignement scientifique alimentation-environnement, épreuves dotées chacune d'un coefficient 16) et d'une épreuve orale dite « Grand Oral » (coefficient 14).

Les autres enseignements obligatoires représentent 40% des coefficients : l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première (sciences de gestion et numérique en série STMG et enseignement scientifique alimentation-environnement en série STHR, coefficient 8), l'histoire-géographie, les mathématiques, la langue vivante A, la langue vivante B et l'éducation physique et sportive (respectivement affectés d'un coefficient 6), l'enseignement moral et civique (coefficient 2).

Des mesures transitoires sont prévues pour la session 2022. <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

A noter qu'à compter de la session 2022 du baccalauréat STMG, certaines notions du programme de terminale ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation, en management, sciences de gestion et numérique et en droit économie, lors des épreuves des enseignements de spécialité de la classe de terminale : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121281N.htm>

Suite aux observations croisées menées en 2020-2021, les enseignants d'ETLV seront accompagnés dans le cadre d'une formation au plan académique de formation.

Voie professionnelle

La transformation de la voie professionnelle se poursuit à la rentrée 2021. La co-intervention évolue en classe de terminale. Il est dorénavant possible de poursuivre, dans la continuité des classes de seconde et de première, la co-intervention enseignement professionnel et français – enseignement professionnel et mathématiques, sciences, ou bien d'organiser la co-intervention :

- entre enseignement professionnel et d'autres disciplines d'enseignement général : histoire-géographie, EMC, langue vivante A ou B, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive
- par la mise en place d'un atelier de philosophie
- par le renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement pour le projet post-baccalauréat de l'élève (poursuite d'études ou insertion professionnelle) <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo15/MENE2109013N.htm>

Cette année voit également la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle en CPAP PMH (petite et moyenne hôtellerie). En effet, dès la rentrée 2021, les élèves de première et terminale seront concernés par les évolutions tant structurelles que disciplinaires de la transformation de la voie professionnelle. Les chefs d'œuvre feront l'objet d'une évaluation certificative en classe de terminale CPAP. La commission d'évaluation sera composée d'un professeur d'enseignement professionnel et d'un professeur d'enseignement général. Les modalités applicables sont identiques à celles de la session 2021 pour les classes de terminale CAP.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo4/MENE1934264A.htm>

Évaluation du chef d'œuvre : les élèves de terminale baccalauréat professionnel verront également leur chef d'œuvre évalué sous forme orale à partir de la session d'examen 2022.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo41/MENE2019530A.htm>

L'arrêté du 08 juillet 2021 porte création de l'Unité Facultative du Secteur Sportif (UF2S) dans la voie professionnelle. Ce parcours de formation porte sur 5 baccalauréats professionnels, dont 4 relèvent du tertiaire : assistance à la gestion des organisations et de leurs activités, métiers de l'accueil, métiers de la sécurité, métiers du commerce et de la vente. L'UF2S vise une bi-qualification dans les métiers du sport et à renforcer la maîtrise de compétences transversales et mobilisables dans différents métiers du secteur sportif tout en favorisant les mobilités professionnelles.

<https://eps.monvr.pf/2021/07/19/uf2s-unite-facultative-du-secteur-sportif-texte-de-reference/>

Enseignement supérieur

En BTS, l'année dernière fut marquée par la première session des BTS GTLA, BTS MHR, BTS SIO, BTS MCO, BTS Tourisme et la mise en œuvre effective de certaines épreuves en BTS NDRC. La session d'examen 2021 a permis de diplômer un grand nombre d'étudiants. Il en va de même des mentions complémentaires, notamment en Sommellerie ouverte l'an dernier sur le territoire. Elle s'est également caractérisée par l'instauration d'une session exceptionnelle de rattrapage, début juillet, en BTS. Je remercie tous les professeurs ayant participé à la conception des sujets et l'interrogation orale des candidats. Outre les premières sessions d'examen des BTS Communication, BTS MOS, et du BTS SIO, l'année 2021-2022 sera notamment marquée par la mise en œuvre du nouveau référentiel du BTS Commerce international et la poursuite de l'accompagnement des équipes pédagogiques des BTS rénovés. J'invite les enseignants de STS à poursuivre leur travail de collaboration avec leurs collègues de pré-bac, notamment de baccalauréat professionnel, afin de développer l'accompagnement des élèves et étudiants, en amont et en aval de l'entrée en STS et fiabiliser les choix d'orientation. Par ailleurs, la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur constitue un des objectifs majeurs des séries STMG et STHR. Ces élèves ont également besoin d'être accompagnés dans leur projet de poursuite d'études, que ce soit, selon les profils, en BTS, en IUT, en DCG ou en classe préparatoire ECT. Il en est de même de l'accompagnement à développer pour faciliter la poursuite d'études post BTS, notamment à l'université.

Concours et événements

Le [concours général des lycées](#) (épreuves « Management et sciences de gestion » en série STMG et « Technologies et gestion hôtelières » en série STHR,) ainsi que le [concours général des métiers](#) sont reconduits. Il en est de même pour le projet CPGE- ECT « Ascenseur social ». L'association Passerelle ESC poursuivra sa mission pour promouvoir et faciliter le recrutement et l'admission d'étudiants dans les écoles de commerce et établissements d'enseignement supérieur, membres de l'association. La participation des élèves à de nombreux concours nationaux ou internationaux dans le domaine de l'hôtellerie restauration sera également poursuivie. Un concours local d'éloquence en DGEMC sera reconduit. Je remercie les équipes qui ont accompagné bon nombre d'élèves vers la réussite et l'excellence, dans le cadre notamment de concours très sélectifs. Un concours spécifique est proposé aux élèves de CPAP PMH en CETAD. Il s'agit d'un défi culture et gastronomie locale, intitulé "PMH show devant !". La finale est prévue au Lycée hôtelier de Tahiti en mars 2022.

Les relations avec les institutions et les entreprises, notamment de proximité, seront à développer. Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Ministère polynésien de l'éducation, le vice-rectorat de la Polynésie française et l'[Institut d'Émission d'Outre-mer](#) (IEOM), nous continuerons à mener à bien des activités dans le domaine de l'éducation financière et budgétaire : participation au concours national de l'excellence économique en STMG, <https://abc-economie.banque-france.fr/prix-de-lexcellence-economique-en-stmg-2021-2022> (inscription à partir du 6 septembre 2021), conception de vidéos en lien avec les programmes d'économie, adaptation au territoire polynésien du jeu sérieux « Mes questions d'argent ». L'économie et gestion s'associera par ailleurs à la prochaine « conférence pour l'innovation publique et le service public de demain » prévue en octobre 2021.

Valeurs de la République

Faire vivre les valeurs de la République, au quotidien, au sein de la communauté Economie et gestion en Polynésie française, c'est garantir sans relâche, la mise en œuvre des principes de :

- liberté : construction d'une pensée éclairée (lutte contre les fake news), construction de la pensée critique, argumentation, liberté d'expression (organisée sous forme d'échanges, travaux de groupe, débats...), etc.
- égalité de dignité, d'ambition et de traitement des élèves, filles, garçons, de toutes origines sociales, travail sur l'oralité notamment pour développer l'égalité des chances, etc.
- fraternité : participation à la lutte contre les discriminations et le harcèlement, développement de la coopération et l'entraide etc.

A noter la reconduction d'un concours pour l'égalité entre les filles et les garçons début 2022 sur le territoire.

Ces valeurs sont le fondement de notre action collective et s'incarnent notamment dans le développement des « compétences du 21^e siècle » : collaboration, créativité, résolution de problème, communication, technologies de l'information et de la communication.

Pour l'année scolaire 2021-2022, je serai accompagnée des professeurs chargés de mission que je remercie pour leur engagement :

- **Isabelle CARREAU**, lycée hôtelier de Tahiti, isabelle.carreau@ac-polynesie.pf Tel : 87.32.37.73
Hôtellerie, restauration, tourisme
- **Béatrice KWON**, lycée Diadème, beatrice.kwon@ac-polynesie.pf Tel : 87.73.59.35
Série STMG et BTS (sauf BTS commerciaux)
- **Heinui TAMARII**, lycée Tairapu, heinui.tamarii@ac-polynesie.pf Tel : 87.78.63.98
Enseignement professionnel tertiaire administratif
- **Vaea VIRTOS**, lycée Diadème, valerie.virtos@ac-polynesie.pf Tel : 87.73.71.82
Suivi des examens BTS
- **Jenny VONGUE**, LP de Faa'a, jenny.vongue@ac-polynesie.pf Tel : 87.77.86.46
Enseignement professionnel tertiaire commercial, BTS commerciaux

Vous souhaitant le meilleur pour cette année scolaire.
Bien cordialement.

Géraldine FONDEVILLE,
IA-IPR Economie et gestion